

Les Ardéidés nicheurs en Sarthe

Résumé :

La 10^{ème} enquête sur les Ardéidés nicheurs était l'occasion de faire le point sur la nidification des espèces de cette famille en Sarthe. Les résultats de l'enquête 2014 montrent une progression du nombre de couples nicheurs de Hérons cendrés depuis la précédente enquête en 2007. Des explications sont proposées pour expliquer cette évolution.

L'article rend compte aussi de la nidification dans le département de tous les ardéidés sur les 35 dernières années en synthétisant les informations parus dans différents articles.

Cet aperçu donne les dates et les lieux d'installation des différentes espèces d'ardéidés, et leurs statuts en Sarthe.

Mots clés : ardéidés, colonies, reproduction, sites, population nicheuse, statut.

Introduction

L'année 2014 a été marquée par le 10^{ème} recensement des ardéidés arboricoles nicheurs, coordonné par Loïc Marion. Le précédent recensement déjà coordonné par Loïc Marion remontait à 2007.

Le protocole consistait à compter le nombre de nids occupés pour les espèces suivantes :

Héron cendré *Ardea cinerea*, Héron pourpré *Ardea purpurea*, Héron bihoreau *Nycticorax nycticorax*, Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*, Aigrette garzette *Egretta garzetta*, Grande aigrette *Casmoderius albus*.

Les espèces inféodées aux roselières, le Butor étoilé *Butorus stellaris* et le Blongios nain *Ixobrychus minutus* n'étaient pas concernées par ce recensement car suivies dans un autre cadre.

Nous exposerons cependant la situation du Blongios nain nicheur en Sarthe.

La LPO Sarthe a coordonné cette enquête sur le département comme d'ailleurs la précédente de 2007. Cependant la couverture a été sensiblement meilleure en 2014. En effet, l'ouverture de la base de données Faune Maine en 2010 a permis une connaissance d'un plus grand nombre de sites de reproduction.

Les données ont été recueillies par 16 bénévoles et 1 salarié de la LPO Sarthe (6 en 2007) sur 19 sites du département (5 en 2007).

Statut des ardéidés en Sarthe

En Sarthe, le Héron cendré est le seul des ardéidés nichant régulièrement. Il se reproduit au sein de colonies, dans des milieux variés, en général dans des zones humides ou à proximité. Les autres ardéidés sont soit des nicheurs rares comme le Héron pourpré ou le Blongios nain, soit des nicheurs très récents et rares comme l'Aigrette garzette ou le Héron garde-bœufs. La Grande Aigrette bien que très présente en dehors de la période de reproduction, n'a pas jusqu'ici nidifié en Sarthe à notre connaissance.

✓ Le Héron cendré *Ardea cinerea*

En France, le Héron cendré *Ardea cinerea*, était proche de l'extinction au début du 20^{ème} siècle avec seulement trois colonies reproductrices sur l'ensemble de l'hexagone. Pour l'ouest, les populations se sont progressivement reconstituées à partir du site de Grand-Lieu en Loire-Atlantique surtout après 1974, date de la protection de l'espèce [1].



En Sarthe, Le Héron cendré a peut-être été nicheur dans les années 60 mais il était noté absent dans les années 70 et il n'a été observé comme nicheur certain qu'en 1982. Cette année-là, 4 à 6 couples se sont reproduits sur l'étang de Loudon, commune de Parigné l'Evêque [2][3].

C'est le seul des ardéidés se reproduisant actuellement régulièrement dans le département.

Les sites de reproduction se situent, à deux exceptions près, au milieu ou en bordure d'étangs. Seules deux colonies sont installées dans des bois, l'un de Sapins Douglas et l'autre de Pins maritimes. Cependant, dans les deux cas, les héronnières sont à proximité de zones humides, carrière en eau, rivière, étangs.

Sur les 15 sites de nidification recensés en 2014, les supports utilisés pour installer les nids sont majoritairement des saules (9 sites), mais aussi d'autres feuillus, bouleaux (2 sites), chênes, frênes, ou conifères (3 sites).

Les colonies sont localisées majoritairement au sud du Mans (12 sites). Le nord-ouest accueille 4 colonies. Par contre, le nord-est de la Sarthe, notamment le Perche et le Saosnois, est dépourvu de héronnières (cf. carte des ardéidés nicheurs ci-dessous).

L'enquête a été proche de l'exhaustivité et, si certaines colonies ont échappé aux observateurs, celles-ci doivent être des sites mineurs (cf. annexe 1)

Trois sites accueillent plus de 10% de la population nicheuse et totalisent à eux trois 40,5% de l'effectif départemental :

- L'Étang de Gilbert à Saint-Jean-du-Bois avec 31 couples recensés soit 14,8% de l'ensemble des nicheurs ;
- Le Grand Étang de Loudon à Parigné l'Evêque avec 30 couples recensés soit 14,3% de l'ensemble des nicheurs ;
- L'Étang des Chartreux à Saint-Denis-d'Orques avec 24 couples recensés soit 11,4% de l'ensemble des nicheurs ;

Six sites accueillent entre 5 et 10% de la population nicheuse soit en cumulé : 36,2% des nicheurs

Six sites accueillent moins de 5 % de la population nicheuse, soit en cumulé : 23,3 % des nicheurs

Tous les sites évalués en 2014 étaient connus auparavant et aucun nouveau site n'a été découvert. Par contre, un site sur Précigné au lieu-dit Enfernel, a été déserté en 2014 suite à la destruction par le propriétaire des saules qui servaient de support aux nids de Hérons (J-F. Darras comm. pers.).

Les sites suivis avec plusieurs années de recul connaissent **des évolutions contrastées** :

Pour certains, des augmentations significatives de la population nicheuses ont été constatées à savoir:

- le marais de Cré à Cré-sur-Loir, 3 nicheurs en 2007, 13 en 2014. A noter que ce site est une réserve naturelle régionale ;
- l'Étang des Chartreux à Saint-Denis d'Orques, 8 nicheurs en 2010, 24 en 2014 ;
- l'Étang de Gilbert à Saint-Jean-du-Bois, 10 nicheurs en 2009, 31 en 2014.

Pour d'autres, les effectifs nicheurs ont diminué :

- Le Grand Étang de Loudon à Parigné l'Évêque, 58 nicheurs en 2007, 30 en 2014. La baisse s'explique par le changement de support des nids. La colonie s'était installée initialement sur des saules. Au fil des années ceux-ci ont été détruits par l'accumulation des fientes. Les Hérons se sont reportés sur des pins maritimes âgés offrant moins de possibilités pour la construction de nids. En outre, la visibilité des nids est médiocre ce qui peut avoir eu une incidence sur le dénombrement ;
- Le Port au Liard à Spay, 31 nids en 2007, 18 en 2014. Cette colonie est installée dans un bois de pins maritimes âgés. Le comptage se réalise au sol avec une visibilité très imparfaite de l'ensemble des nids. Aussi une incertitude existe sur le nombre exact de nids occupés. Le chiffre de 2014 est un minimum.

Par ailleurs, dans certaines colonies, il n'est pas impossible que le même nid ait été utilisé pour plusieurs nichées la même année. En effet, sur certains sites, des nids sont occupés dès la mi-février et jusqu'à la mi-juillet, bien au-delà de la durée nécessaire pour l'élevage d'une nichée à savoir 2 mois et demi environ (25 à 28 jours pour la couvaison, 50 jours en moyenne pour l'élevage des jeunes).

Les précédentes estimations de la population nicheuse indiquaient pour la Sarthe :

- **En 1990, 50 couples nicheurs [4]**
- **En 2007, 110 couples nicheurs sur 5 sites [5]**
- **En 2014, le recensement donne 210 couples nicheurs sur 15 sites (Cf. annexe 1)**

L'augmentation entre les deux derniers recensements s'explique probablement en partie par une meilleure connaissance des sites de reproduction entre 2007 et 2014. En effet, 11 sites supplémentaires ont ainsi été visités. En outre, entre les deux derniers recensements il semblerait que de petites colonies se soient créées.

Statut : L'espèce bénéficie d'un statut favorable en France et dans les Pays de la Loire

✓ Le Héron pourpré *Ardea purpurea*

En Pays de la Loire le Héron pourpré niche principalement sur le lac de Grand-Lieu (1/4 de la population nicheuse française) et dans le marais poitevin (en Vendée) mais aussi en Brière et sur plusieurs sites en Anjou [6].

La période de nidification s'étale du début avril, date du retour des adultes jusqu'à la fin juillet qui marque la dispersion des juvéniles.

En Sarthe, la première nidification du Héron pourpré a été observée en 2003, sur un étang de Saint-Mars-la-Brière par Didier Pourreau [7]. Elle est documentée les années suivantes en 2004 et 2005 sur le même étang [7].



En 2008 le 2 août, au moins deux nichées de Hérons pourprés sont découvertes sur un étang de Saint-Mars-la-Brière au bord de la D 323 par Raphaël Chaussis [8].

En 2009 une nidification est observée plus au nord sur l'étang de Gué Chaussé par Romain Ledunois [6].

Sa nidification reste cependant rare en Sarthe, même si depuis quelques années, la régularité de la nidification est notée sur un étang de Saint-Mars-la-Brière en 2011, 2012, 2013 et 2014 avec un couple nicheur et 1 à 2 jeunes à l'envol. (Fabrice Jallu obs. pers.).

Par contre, les autres sites potentiellement favorables, l'étang de Gué Chaussé et le marais de Cré, n'ont pas donné lieu à des nidifications sur cette période.

Son milieu de prédilection, les roselières en partie arborées, ne sont pas légions dans le département.

Aussi, les effectifs nicheurs annuels sont de 1 à 2 couples nicheurs au mieux avec 1 ou 2 jeunes à l'envol ces dernières années.

Statut : l'espèce est classée en préoccupation mineure dans les listes rouges, nationale et régionale

✓ **L'Aigrette garzette** *Egretta garzetta*

En Pays de la Loire la première nidification de l'Aigrette garzette a eu lieu en 1960 au lac de Grand-Lieu en Loire-Atlantique. Ce noyau a essaimé à partir des années 80 en Vendée puis en 2000 en Maine et Loire [9].

En 2011, l'Aigrette garzette s'est reproduite pour la première fois de façon certaine en Sarthe dans deux héronnières du sud du département à Précigné au lieu-dit Enfernel avec 3 nids et au marais de Cré avec 1 nid. Dans les deux cas, les aigrettes se sont installées au sein d'une colonie de Hérons cendrés [10].

L'espèce s'est de nouveau reproduite à Cré en 2012 et 2013.

En 2014 par contre, l'espèce n'a pas niché dans le département. Son installation en Sarthe est donc encore précaire.



Statut : l'espèce est classée en préoccupation mineure dans les listes rouges nationale et régionale.

✓ **Le Héron garde-bœufs** *Bubulcus ibis*

Le Héron garde-bœufs s'est installé en Pays de la Loire en 1981 avec deux couples nicheurs au lac de Grand-lieu. Il s'est ensuite progressivement disséminé en Loire -Atlantique puis en Vendée et dans le Maine et Loire [11].

En Sarthe l'espèce a été trouvée nicheuse pour la première fois en 2014 par Jean-Claude Lalos sur le site des Gravelles à Vouvray-sur-Loir et observée avec Philippe Quarantin.

Notes de terrain
- Jean-Claude Lalos :

« En prévision de l'enquête sur les ardéidés en Sarthe, j'ai effectué une première visite le 9 avril 2014 et là, première surprise, j'observe trois Hérons garde-bœufs posés sur un chêne en plein cœur de la héronnière. En repartant du site, j'observe à nouveau quatre garde-bœufs posés dans une prairie, ils sont très actifs dans leur recherche de nourriture, je pense à ce moment là qu'une nidification pourrait être possible.

Le 15 avril, je décide d'y retourner (sans résultats probants), puis je repasse le 20, pour constater que la nidification est plus que probable (échanges de branchages entre deux individus).

Le 20 mai, en compagnie de Philippe Quarantin, nous prospectons la héronnière et confirmons la nidification du Héron garde-bœufs sur le site des Gravelles à Vouvray-sur-Loir.

Nous observons deux couples de Hérons garde-bœufs sur leurs nids. Ceux-ci sont constitués de quelques branchages au sommet d'un saule marsault. L'un est très

sommaire avec un jeune bien emplumé. Sur l'autre nid plus consistant nous observons deux jeunes au même stade de développement que sur le premier nid.

Par la suite, j'ai pu les observer dans les prairies en compagnie de bovins jusqu'à 4 km du site. »

- Philippe Quarantin :

« Pour la première année de leur nidification avérée en Sarthe, nous avons pu les observer à Vouvray-sur-Loir sur l'île plantée de chênes et de quelques trembles et bouleaux où nidifiaient déjà des cendrés. Nous avons pu, avec certitude, observer deux poussins. Les nids situés à 1 mètre cinquante de la cime des chênes furent vite masqués par la végétation. Il est très possible qu'un troisième nid ait été construit et occupé. Je n'ai pas eu les moyens et le temps de m'en assurer, mais j'émetts cette hypothèse car j'ai pu souvent observer jusqu'à 6 adultes chasser dans les pas des limousines élevées à 1,5 km à vol d'oiseau de la base des volatiles, précisément le long de la nationale avant Dissay-sur-Courcillon. Les hérons étaient encore en activité au début d'août : querelles entre jeunes de l'année au dessus de l'île. »

Cette première nidification dans le département confirme la poursuite de l'expansion de cette espèce en Pays de la Loire. Celle-ci sera-t-elle une exception ou le prélude à une installation pérenne ?

Statut : L'espèce est classée en préoccupation mineure dans les listes rouges nationale et régionale.



✓ **Le Blongios nain** *Ixobrychus minutus*

Les Pays de la Loire ont été jusqu'en 1970 l'un des bastions de la nidification du Blongios. Depuis le début du 21^{ème} siècle, la situation est radicalement différente. Ainsi, lors de l'enquête pour l'Atlas des Oiseaux nicheurs, seuls deux départements ont accueilli des couples nicheurs, la Loire Atlantique au lac de Grand-lieu et la Sarthe. [12].

Au niveau national, le nombre de nicheurs était évalué entre 530 et 826 en 2003 [13]



L'espèce niche de façon très irrégulière sur quelques sites du département. Comme le montre les données suivantes :

- années 1960 : nicheur au marais de Cré [14]
 - 1965 : nicheur probable sur l'étang de Clairefontaine à Saint Ouen en Belin [14]
 - le 11-06-1972 : nicheur probable à Château-du-Loir [14]
 - 1978 : reproduction certaine sur le plan d'eau de la Rouvelière à Allonnes [14]
 - 1979 : reproduction certaine sur les étangs de Saint Mars la Brière [14]
- Puis l'on constate une période blanche, sans preuve de nidification.

L'espèce est observée sur un étang de Saint-Mars-la-Brière en 2002, 2003, 2004, puis en **2005 la nidification sur ce site est prouvée par Didier Pourreau avec 4 jeunes au nid** [7].

En 2006 un mâle chanteur est entendu le 20-06 à l'Étang de Gué Chaussé , commune de Saosnes. L'année suivante, 1 adulte est contacté le 01-05 sur ce site, mais aucune preuve de nidification n'est rapportée.

- En 2013, une nidification certaine est observée sur l'étang de **la Monnerie à La Flèche** avec un adulte transportant de la nourriture pour ses jeunes le 27-07-13 sur la digue séparant les deux plans d'eau (observation O. Vannucci).
- La même année une nidification certaine à lieu à Saint-Mars-la-Brière le 31-07-13 avec 2 jeunes observés par F. Jallu.

En 2014 à **la Monnerie à La Flèche**

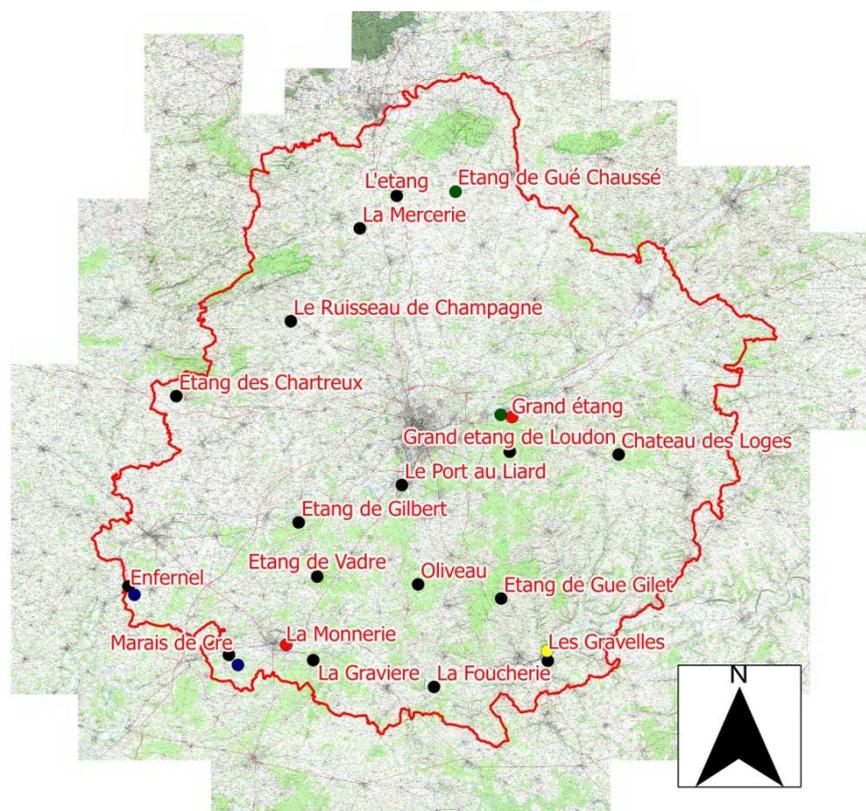
- un jeune est observé le 8-07-14 par A. Darras,
- un jeune est aussi observé le 11-07-14 par François Duchenne
- un jeune est encore observé les 14-07-14 et 20-07-14 par Bruno Duchenne.

Comme en 2013, l'espèce a nidifié sur le site de la Monnerie, où elle utilise les bords de l'étang ceinturés de roseaux pour nicher et se nourrir.

Ce site s'affiche, avec deux nidifications deux années consécutives, comme **un lieu exceptionnel pour la nidification de ce héron en Sarthe.**

Statut : l'espèce est classée quasi menacée au niveau national et en danger critique au niveau régional

Les colonies d'ardéidés : En noir le Héron cendré, en bleu l'Aigrette garzette, en vert le Héron pourpré, en rouge le Blongios nain, en jaune le Héron garde-bœufs.



Merci aux participants à l'enquête 2014 sur les ardéidés nicheurs en Sarthe :

Jacques Albert, Christiane et Bernard Basoge, Alain Beautru, François Cudennec, Jean-François Darras, Bruno Duchenne, François Duchenne, Fabrice Jallu, Jean-Claude Lalos, Frédéric Lécureur (salarié LPO Sarthe), Jacky Melocco, Philippe Quarantin, Jean-Yves Renvoisé, Dominique Tavenon, Frédéric Vaidie, Olivier Vannucci. Et merci aussi à ceux que j'aurais oubliés !

Texte : *Jérôme Lacampagne, Jean-Claude Lalos, Philippe Quarantin*

Relecture : *François-Marie Bouton, Sarah Douet, Dominique Lacampagne*

Cartographie : *François-Marie Bouton*

Photos : *Fabrice Jallu, Gérard Laillier, Maurice Marchal, Roland Pellion*

Articles ornithologiques : *Christian Kerihuel*

Annexe 1 : Colonies de Hérons cendrés en Sarthe en 2014

COMMUNE	NOM COLONIE (LIEU-DIT)	BIOTOPE ET SUPPORT COLONIE	NOM ET PRENOM OBSERVATEUR	2014	%
Beaumont Pied de Bœuf	Etang de Gué Gilet	Bouleaux dans vallée humide et marécageuse avec ruisseau et étang.	Quarantin Philippe	8	3,8%
Château l'Hermitage	Oliveau	Pins maritimes	Frédéric Lécureur	12	5,7%
Coudrecieux	Château des Loges	Saules marsaults dans un étang	Renvoisé Jean-Yves	15	7,1%
Courcelles-la-Forêt	Étang de Vadré	Saules	Cudennec François	5	2,4%
Cré sur Loir	Marais de Cré	Saules	Basoge Christiane et Bernard	13	6,2%
La Flèche	La Gravière	Marécages, sur une ancienne carrière, les nids sont installés sur des bouleaux	Basoge Christiane et Bernard	7	3,3%
Parigné l'Évêque	Grand étang de Loudon	Nids sur des pins maritimes au bord d'un étang privé	Duchenne Bruno	30	14,3%
Précigné	Enfernel	Saulaie	Darras Jean-François	0	0,0%
Roussé Fontaine	L'Étang	Nids dans des saules et un sureau sur deux îlots au milieu d'un étang.	Lacampagne Jérôme	15	7,1%
Rouez en Champagne	Le Ruisseau de Champagne	Nids construits dans des saules sur une bande de terre séparant en deux un étang	Lacampagne Jérôme	3	1,4%
Saint Denis d'Orques	Étang des Chartreux	Chênes, peupliers et saules	Tavenon Dominique	24	11,4%
Saint Germain d'Arcé	La Foucherie	Chênes et trembles sur ancien remblai de chemin de fer. Ruisseau, étang et prairie humide à élevage.	Quarantin Philippe	10	4,8%
Saint Germain sur Sarthe	La Mercerie	Nids sur des Douglas dans un bois de 2 hectares environ	Lacampagne Jérôme	4	1,9%
Saint Jean du Bois	Étang de Gilbert	Nids sur des saules	Melocco Jacky	31	14,8%
Spay	Le Port au Liard	Nids dans des pins maritimes	Lacampagne Jérôme	18	8,6%
Vouvray-sur-Loir	Les Gravelles	Île plantée de chênes sur gravière protégée par haie d'aulnes, frênes et saules.	Quarantin Philippe	15	7,1%
TOTAL				210	100,0%

Annexe 2 : Évolution du nombre de nicheriers par colonie de Hérons cendrés

COMMUNE	NOM COLONIE (LIEU-DIT)	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Cré sur Loir	Marais de Cré	3		11	19	16	13	13	13
Parigné l'Évêque	Grand étang de Loudon	58	60	50	20	25	27	28	30
Précigné	Enfernel				12	2	2	2	0
Roussé Fontaine	L'Étang					6	18	20	15
Rouez en Champagne	Le Ruisseau de Champagne			2	4	2			3
Saint Denis d'Orques	Étang des Chartreux				8	11	20	25	24
Saint Jean du Bois	Étang de Gilbert			10	16	22	33	32	31
Spay	Le Port au Liard	31							18

Bibliographie :

- [1] Marion L., 1980b. Dynamique d'une population de Hérons cendrés *Ardea cinerea* : Exemple de la plus grande colonie d'Europe, le lac de Grand-Lieu. *L'Oiseau et RFO*, 50 : 219-261.
- [2] Vaillant G., 1983. Nidification du Héron cendré en Sarthe. *Bull Gr. Sarthois Orn*, 10 : 3.
- [3] Marion L., 2014. Le Héron cendré *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 102-103.
- [4] Motel G., & Sesma J-F., 1991. Le Héron cendré *Ardea cinerea*. *Les Oiseaux nicheurs de la Sarthe*. Groupe Sarthois Ornithologique. Le Mans. 169 p.
- [5] Lacampagne J., 2007. La nidification du Héron cendré en Sarthe en 2007. *Le Tarier pâtre* 7, 27-29.
- [6] Pailley P., 2014. Le Héron pourpré *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 104-105.
- [7] Pourreau D., 2006. Les hérons des Étangs de Saint -Mars la Brière. Observations 2001-2005. *Sitta Cenomane* n°36 : 5-8.
- [8] Chaussis R., 2008. Une nouvelle nichée de Héron pourpré *Ardea purpurea* découverte à Saint-Mars la Brière en Sarthe en 2008. *Le Tarier pâtre*, 8 : 3-4.
- [9] Maillard M., 2014. L'Aigrette garzette *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 98-99.
- [10] Lacampagne J., 2012. L'Aigrette garzette *Egretta garzetta* une nouvelle espèce nicheuse en Sarthe 2012. *Le Tarier pâtre* 11, 6-7.
- [11] Maillard M., 2014. Le Héron garde-bœufs *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 96-97.
- [12] Marion L., 2014. Le Blongios nain *In* Marchadour B. (coord.) *Oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Delachaux et Niestlé, Paris 2014 : p. 90-91.
- [13] Marion L., Barbier L. & Morin C., 2006.- Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda*, 74 (1) : 155 – 170.
- [14] *La Migration des Oiseaux en Sarthe observations 1975-2000*. Groupe Sarthois Ornithologique p 31.